

# Note Méthodologique : Conformité Réglementaire SST au Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

## Contexte & finalité de la méthodologie

La conformité SST constitue un cadre opérationnel pour prévenir les risques et prouver la maîtrise des activités.

- S'appuie sur obligations légales, normes techniques, contrôles et gouvernance documentée.
- Double finalité : réduire accidentologie/expositions et démontrer la conformité par des preuves.
- Approche "vivante" : rôles clairs, contrôles périodiques, formations ciblées, amélioration continue.
- Hiérarchisation des priorités et traçabilité continue des actions.
- Architecture reliant obligations, risques, contrôles et décisions fondées sur des indicateurs.

**Point clé :** La conformité se démontre par des preuves tangibles (actions exécutées, enregistrements, efficacité mesurée), pas par la seule existence de documents.

## Objectifs de la mission

- Déployer un cadre documentaire à jour avec responsabilités et échéances.
- Assurer l'adéquation des moyens de protection collective et individuelle.
- Organiser les contrôles périodiques et lever les écarts dans des délais maîtrisés.
- Renforcer les compétences par des formations ciblées et des habilitations adaptées.
- Mesurer l'efficacité via indicateurs pertinents et revue de direction régulière.

## Périmètre / livrables attendus

- Cartographie des risques dominants et matrice des exigences applicables.
- Plan d'actions priorisé avec responsables et délais.
- Modes opératoires, consignes, habilitations et plan de formation ciblé.
- Programme de contrôles/vérifications périodiques et maintenance préventive associée.
- Dossier documentaire maîtrisé : procédures, enregistrements, analyses de risques, rapports d'audit, plans d'action.
- Tableaux de bord et synthèses pour revue de direction.

## Démarche méthodologique (étapes)

Étape	Activités clés	Livrables / résultats
-------	----------------	-----------------------

1. Cadrage & diagnostic initial	Recenser exigences; analyser organisation; collecter documents; entretiens.	Cartographie des risques; matrice des exigences; priorisation des chantiers.
2. Évaluation des risques & hiérarchisation	Grilles de cotation; ateliers; consolidation et arbitrages.	Plan d'actions gradué avec responsables et délais.
3. Mesures & maîtrise opérationnelle	Prévention intrinsèque/collective; consignes; planification investissements/contrôles.	Modes opératoires; habilitations; contrôles et maintenance préventive.
4. Compétences & habilitations	Cartographier compétences; former; définir critères d'habilitation/recyclage.	Plans de formation; habilitations tracées et à jour.
5. Vérifications & amélioration continue	Programme d'audits/contrôles; gestion des écarts; tableaux de bord.	Rapports; plans de vérification; synthèses pour revue de direction.

## Étape 1 : cadrage et diagnostic initial

- Cadrer le périmètre; recenser exigences; collecter documents; réaliser des entretiens.
- Produire cartographie des risques et matrice des exigences.
- Prioriser les chantiers critiques; vigilance : preuves terrain avant compilation de textes.

## Étape 2 : évaluation des risques et hiérarchisation

- Construire grilles de cotation; animer ateliers; consolider résultats.
- Formaliser un plan d'actions gradué (responsables/délais).
- Documenter hypothèses; programmer des revues périodiques.

## Étape 3 : conception des mesures et maîtrise opérationnelle

- Privilégier prévention intrinsèque et protections collectives; consignes pragmatiques.
- Planifier investissements, contrôles et maintenance préventive.
- Livrables : modes opératoires, habilitations, contrôles ciblés.

## Étape 4 : compétences, sensibilisation et habilitations

- Cartographier compétences par poste/risque; planifier formations.
- Définir critères d'habilitation et de recyclage; évaluer les acquis.
- Réviser les habilitations lors des changements techniques/équipements.

## Étape 5 : vérifications, revue et amélioration continue

- Bâtir un programme d'audits/contrôles avec critères objectivés et fréquences adaptées.
- Gérer les écarts jusqu'à clôture; produire rapports et tableaux de bord.
- Vérifier l'efficacité réelle des actions avant fermeture administrative.

## Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Exigences applicables (droit du travail, décrets techniques, normes de référence).
- Documentation existante : procédures, enregistrements de contrôles, habilitations, analyses de risques, rapports d'audit, plans d'action.

- Données terrain : historiques d'incidents/accidents, retours d'expérience, changements techniques.
- Inventaires des installations/équipements (machines, électricité, EPI/ESP) et dossiers techniques.
- Fiches de données de sécurité et inventaire des produits chimiques; modalités de stockage/ventilation.
- Programmes de maintenance et périodicités de vérification (fabricants/criticité).
- Organigramme, rôles et responsabilités; compétences disponibles et besoins de formation.
- Informations sur coactivités/entreprises extérieures et autorisations de travail associées.

## **Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)**

---

- Revue de direction périodique (décisions fondées sur preuves et indicateurs).
- Programme d'audits et de contrôles aligné sur la criticité des risques; traçabilité des constats.
- Tableau de bord restreint : levée d'écarts, disponibilité des protections, exécution des contrôles critiques, habilitations à jour.
- Matrice de correspondance exigences légales/référentiels reliée à procédures et enregistrements.
- Gestion des écarts jusqu'à clôture avec vérification d'efficacité; décisions tracées.
- Fréquences de vérification ajustées à la criticité et révisées après changements/REX.
- Communication et sensibilisation continues; retours d'expérience institutionnalisés.
- Gouvernance des rôles claire pour éviter bureaucratie et concentrer l'effort sur risques dominants.